L 15
Cau
FRC
2075

CONSEILS

AU

PEUPLE,

Par un homme impartial, qni n'a jamais désiré que le bonheur des Français.

M+W 4044

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

CONSEILS
AU
PEUPLE,

Par un homme impartial, qui n'a jamais désiré que le bonheur des Français.

SI dans les siecles précédents la France dut son salut à une jeune fille, qui la delivra de la tyrannie et de la fureur des anglais, à qui la providence destine t'elle aujourd'hui l'honneur de faire cesser les maux de notre patrie, et ceux en particulier de la bonne ville de Paris? c'est à vous citoyens; au lieu de vous laisser tromper, conduire, anéantir; refléchissez, voyez et agissez. A la place d'un roi juste, bon et vrai pere de son peuple, cinq à six cents tyrans rassemblés par le trop fameux Necker, le plus scélérat des hommes, et de concert avec lui, soldés par un duc d'Orléans, par les anglais nos ennemis naturels, par les capitalistes agioteurs, par les juifs, par les protestans, ennemis de tout bien, regnent depuis 17 mois. Le perfide club des jacobins, formé par les dignes successeurs du regicide Clément, assassin de Henri III, a dépouillé votre roi et votre pere de

toutes les prérogatives de sa couronne, de son autorité royale et du pouvoir même de faire le bien de son peuple. Les scélérats en trompant le peuple de Paris, se sont eux-mêmes constitués la Nation, quoiqu'ils n'en soient que les représentans, se regardent comme autant de rois dont tous les français sont les sujets; ainsi, Louis XVI n'est plus votre roi, c'est le club des jacobins qui lui a succédé; Mirabeau, Barnave, Chapelier, d'Aiguillon, de Menou, Goupil, Laporte, Robespierre, les Lameth, Camus, Liancourt, &c. &c. Voila vos maîtres, vos despotes, vos tyrans. Ouvrez enfin les yeux et faites les ouvrir à vos compatriotes et à vos concitoyens; attendez-vous que votre ville soit réduite aux abois; que votre roi, votre reine soient assassinés avec l'héritier de la couronne; que votre religion soit abolie; déjà, vous le savez, vos princes sont en fuite, en butte aux plus noires calomnies, votre noblesse est détruite, votre clergé ruiné et hors d'état de secourir le pauvre peuple des villes et des campagnes, les évêques chassés de leurs dioceses, les pasteurs de leurs paroisses, les parlements anéantis, tous les tribunaux, les juridictions, les bailliages, les sénéchaussées supprimés et abolis, le commerce sans vigueur, le négociant dans l'inaction, le marchand sans trafic, le fabricant sans ouvrage, l'artisan sans travail, l'ouvrier sans emploi, le manœuvre

sans pain, le bas peuple dans la misere la plus extreme ; qu'attendez-vous Parisiens, jusques à quand prétendez-vous vous livrer à la plus funeste léthargie ? ne vous reveilleriez-vous que lorsqu'il n'y aura plus de remede à vos maux ? n'en chercherez-vous jamais la source pour la tarir enfin, et mettre fin à vos malheurs ? N'allez pas plus loin que le maudit club des jacobins, c'est où l'on a forgé et forge encore les fers dont on a chargé votre roi, et ceux dont on prétend continuer à vous charger, jusqu'à ce qu'enfin vous soyez écrasés par leurs poids. L'on vous a trompés parisiens, et chaque jour l'on travaille à vous tromper. Vos prétendus amis vous flattent sans cesse d'une liberté chimérique, et jamais vous ne futes si esclaves d'un bien être et d'une aisance en peinture et jamais vous n'éprouvates tant de détresse, de besoin et de misere. Qu'est devenu le numéraire abondant qui ne cessoit de circuler dans l'enceinte et les environs de cette grande ville, sujet de l'admiration des royaumes voisins ; Necker, les capitalistes agioteurs et les brigands du club des jacobins ne cessent de l'accaparer. Demandez à ces derniers, la plûpart dénués des ressources de la vie la plus commune, d'où leur viennent les carosses et les cabriolets qui les traînent, les filles qu'ils entretiennent à grands frais, les domestiques qui les accompagnent et les servent, les repas dé-

licieux qu'ils se donnent, les parties de plaisirs qu'ils se procurent, les jeux excessifs qu'ils jouent, les présents qu'ils font à leurs favorites, enfin les terres considérables dont ils sont en marché ? Oseront-ils vous avouer que c'est en vendant leurs voix à Necker, Capet d'Orléans et les capitalistes agioteurs ; que c'est en faisant des motions pour les juifs, en protégeant à toute outrance les protestans, en attaquant la vraie religion et en cherchant à la détruire pour favoriser le culte des leurs ; en recevant de l'argent des anglais pour continuer à maintenir les troubles, les divisions, les insurrections parmi les troupes afin d'énerver les forces nationales et mettre nos ennemis dans le cas de s'emparer sans coup tirer de certaines provinces qu'ils trouvent le plus à leur convenance. Vous diront-ils que la rage de se voir souvent contredits dans les motions qui ne tendoient à rien moins qu'à détruire la monarchie, établir des républiques fédératives dans les possessions du royaume, détruire insensiblement l'unique culte de la religion catholique, apostolique et romaine, et lui substituer le calvinisme, religion favorite de l'hypocrite Necker et de sa femme. Oseront-ils nier qu'ils n'ont rien épargné pour faire insérer dans les journalistes à leur solde, les calomnies les plus affreuses, les mensonges les plus grossiers, les fables les plus absurdes, et les faire répandre,

et dans Paris et dans les provinces pour tromper les peuples, les envenimer contre le clergé et la noblesse, leur faire assassiner des prêtres, des curés, des gentilhommes; brûler et saccager leurs châteaux et leur faire commettre les plus affreux excès.

Eh bien ! chers compatriotes, ce qu'ils n'oserent faire, crainte de devenir les victimes de votre justice, moi, je vous le découvre, et cite les scélérats à votre tribunal; cependant, parmi tous ces crimes, le plus grand, selon tous les vrais français, c'est celui de vous avoir trompé, de vous avoir induit en erreur, de vous avoir fait accroire que vous n'aviez d'autres amis qu'eux; que ceux qui ne pensoient pas comme eux étoient vos ennemis, et ne cherchoient qu'à détruire une constitution qui, en vous rendant libres, devoit faire votre bonheur. Oui, sans doute, la prétendue assemblée nationale vous eût procuré le bonheur qui toujours eût été en augmentant, si le détestable club des Jacobins eût voulu s'en tenir aux cahiers et aux instructions que ses membres avoient reçu de leurs commettans; mais eussent-ils fait leur fortune, comme ils l'ont faite à vos dépens ! Jugez-en par vos propres yeux : Compte-t-on parmi ceux qui composent le côté droit, quelques-uns qui se soient enrichis ? Qu'on les

nomme : on en donne le défi. D'Autun, parmi les évêques; Gouttes, Grégoire, &c., parmi les curés; les Duport, Castellane, M. de Menou, parmi les nobles; les Mirabeau, Camus, Barnave, Chapellier, Roberspierre, et tant d'autres, dans le tiers-état, oseroient-ils faire le même défi? Je n'en appellerai pas à leur conscience; il n'y a que trop long-temps qu'ils en ont étouffé les remords; mais j'en appellerai à Necker, à Capet d'Orléans, aux capitalistes, chrétiens, juifs, protestans génevois, hollandais, et même aux anglais; j'en appellerai aux illuminés de la loge rouge, et enfin, à la boîte à Perrette; j'en appellerai au train qu'ils tiennent, à la figure qu'ils font, aux dépenses excessives auxquelles ils se livrent; et convaincu par tout ce que je vois, que j'entends, et que je sais, à n'en pas douter, je vous dirai que des membres du club des Jacobins, devenus plus aristocrates que ceux de l'ancien régime, tels que les d'Aiguillon, les Lameth, Noailles, Montmorency, la Fayette, Lambesc, Brienne, et quelques autres qui ne cessoient d'accaparer les honneurs, les dignités, les faveurs de la cour, et les richesses du trésor royal, fruit des sueurs et du sang des peuples, après les avoir supplantés, mettent tout en œuvre pour leur succéder. C'est pour parvenir à ce but, qu'après avoir anéanti le clergé, la noblesse, la magistrature, et s'être em-

paré de leurs propriétés, qu'ils ont prétendu appartenir à la nation ; c'est-à-dire à eux-mêmes, puisqu'ils se disent la nation, ils ont, avec les nouvelles municipalités, les districts, les directoires, les administrations, les tribunaux, &c., pour, au retour dans leurs provinces, et même dans la capitale, s'emparer, par brigues, par cabales, par argent, des premieres charges dans ce nouveau régime, et par-là avoir entre les mains toutes les richesses que les impôts font refluer dans le trésor royal. Eh! grand Dieu! combien y en arrivera-t-il, après avoir passé par tant de canaux désastreux! Pauvres français! vos prétendus amis vous trompent bien grossièrement Pour un prétendu despote, vous en aurez quarante-huit mille, puisque vous aurez autant de rois : eh! ne voyez-vous pas déjà que vos jeunes législateurs, ou pour mieux dire, vos bourreaux, se regardent comme tels! En effet, quel cas font-ils de vous? quelle part prennent-ils à votre triste sort? quels remedes portent-ils à vos maux? quel soulagement à vos besoins actuels? où sont leurs bienfaits? Le clergé a offert 400 millions, et au-delà s'il le falloit, en numéraire ; la noblesse avoit fait, d'avance, le sacrifice de ses priviléges pécuniaires, des féodalités personnelles, et offert de payer les impôts au prorata de leurs biens, voilà des faits. Qu'ont fait vos prétendus amis

pour venir à votre secours et à celui du royaume obéré, ils vous ont donné de belles paroles mensongeres, vous ont promis un bonheur chimérique, qu'ils savoient bien ne devoir jamais exister dans leurs systêmes; une liberté qui, changée en licence, a peuplé la France de brigands, leurs semblables. Oui, oui, c'est de l'antre des Jacobins que sont sorties ces scenes affreuses et déshonorantes de Paris et des provinces, les insurrections des militaires, l'indiscipline des troupes.

Faites casser l'assemblée nationale; il en est plus que temps. Paris ne trouvera son calme, les provinces, leur tranquillité; les chefs partis, les brigands disparoîtront, parce qu'il n'y aura plus d'argent à distribuer par ceux qui ont présidé aux horreurs qui se sont passées; la démission de l'hypocrite Necker est un acheminement à une paix si desirable : en conséquence, voici les conseils d'un patriote impartial, qui n'a jamais desiré que le vrai bien de la nation.

1°. Le peuple de la capitale doit adresser une députation à sa majesté, pour la supplier de reprendre les rênes du gouvernement, et toute son autorité antérieure. Il doit regarder comme un ennemi caché, et aveuglé par son propre intérêt, quiconque, n'importe de quel rang il puisse être, qui s'aviseroit de mettre obstacle à cette députation. Les enfans ont droit de parler à leur pere;

et Louis, le restaurateur de la liberté française, est le vrai pere des français.

2°. Cette députation doit se faire sans attroupemens, sans insurrection, sans tumulte : la raison et la sagesse doivent la guider ; l'amour pour le roi, le desir et le zele du bien général doivent la diriger ; les demandes à lui faire doivent être justes, respectueuses, et soumises à sa sagesse. Les voici, ces demandes si intéressantes pour tout vrai français qui aime sincèrement sa patrie, et veut la rendre heureuse : il faudra choisir, pour porter la parole, un homme grave, qui, jusqu'à présent, ait joui d'une réputation de sagesse, de droiture et de probité bien acquises.

Premiere demande.

Sa majesté sera suppliée, au nom de toute la nation, de reprendre les rênes du gouvernement.

Deuxieme demande.

Sa majesté, au nom de la nation, mettra tout de suite fin à l'assemblée, dite nationale ; il n'y a que trop long-temps que cette horde de destructeurs regne ; les maux qu'ils ont fait et causé sont incalculables dans toute l'étendue du royaume. On saura la faire obéir si elle refuse de se séparer ; et pour que les bons ne soient point confondus avec les auteurs de tous les maux que le

royaume souffre, ils auront soin de s'en éloigner, ou de ne pas assister aux séances.

Troisieme demande.

La crainte d'une justice severe, et des peines qui en doivent être la suite nécessaire, ont porté nos nouveaux rois à supprimer, abolir et anéantir tous les parlemens et les tribunaux, et à faire cesser la justice dans tout le royaume. Sa majesté donnera les ordres les plus stricts à tous les parlemens et tribunaux de se rassembler au plutôt, et de rendre, selon l'ancien usage, la justice à ses peuples, tant au civil qu'au criminel, et de poursuivre comme criminel, quiconque voudroit y mettre obstacle, et le punir selon les loix. Cependant les tribunaux ne se mêleront que de rendre uniquement la justice.

Quatrieme demande.

La nation demande que les administrations provinciales soient établies dans chaque province; que les 83 départemens soient abolis; que les provinces reprennent leurs anciens noms. C'est pour mieux pêcher en eau trouble que les départemens ont été inventés. Qui jamais douta que le breton, le normand, le poitevin, &c., ne fussent français, et bons français.

Cinquieme demande.

La nation supplie son roi de ne plus sanctionner aucun des décrets des ci-devant les représentans de la nation, qui, pour son propre intérêt, doit les réprouver dès-à-présent : de s'en tenir strictement aux cahiers des bailliages et sénéchaussées, qui désignent la volonté générale du peuple français, légalement assemblé dans toutes les provinces.

Sixieme demande.

Pour éviter toute discorde, toute dissention, tout danger de guerre intérieure, la nation prie son roi de regarder comme non-sanctionnés tous les décrets de l'assemblée, dont mention n'est pas faite expressément dans les cahiers, et pour cela la majesté exigera qu'on les lui soumette tous, et nommera 12 commissaires integres à son choix, soit parmi les députés ou autres, pour lui en faire un rapport exact, et donner ses ordres en conséquence, et révoquera toute autre sanction.

Septieme demande.

La nation desire et veut que sa majesté reprenne tous ses biens domaniaux et son patrimoine, et qu'on rende les appanages des princes,

sans permettre cependant qu'on les augmentent sans le consentement de la nation, représentée par un député de chaque province, ou les assemblées provinciales.

Huitieme demande.

On desire de sa majesté qu'elle anéantisse l'autorité des districts, directoires, administrations et municipalités; celles-ci ne doivent être chargées que de la police intérieure, et rien de plus; toute autre affaire ne doit regarder que les assemblées provinciales, composées des trois Ordres.

Neuvieme demande

Le roi voudra bien accepter les quatre cent millions offerts par le clergé, et plus s'il le faut, pour subvenir aux besoins du royaume, se faire rendre compte des abus qui y régnoient, en ordonner la cessation, et remettre tout ce qui concerne le culte et la religion sur le pied où ils doivent être, déclarant, par une proclamation, la religion catholique, apostolique et romaine, loi fondamentale de l'état, et l'unique qui aura le culte public, sans préjudicier à une juste tolérance.

Dixieme demande.

La capitale, sire, demande instamment le prompt retour de son archevêque, de tous les princes du

sang, et de tous ceux que la crainte de la mort a engagé à s'en éloigner. Votre bon peuple de Paris souffre et se voit, par leur éloignement, réduit à la plus extrême détresse ; ce sont les riches qui font vivre les pauvres, et le peuple de Paris ne sauroit manquer de périr, si les riches ne se rapprochent ; il exige de votre bonté que vous daigniez les rappeller : oui, sire, vous dit-il, nos yeux sont enfin ouverts, on nous a trompés, on nous a égarés, nous en convenons ; nous eussions dû nous élever contre les brigands que les chefs des factieux n'ont cessé d'appeller pour faire passer leurs injures et extravagans décrets qu'ils vous ont forcé de sanctionner. C'est avec la plus vive douleur, et le regret le plus amer, que nous nous rappellons les horreurs du 5 et du 6 d'octobre, celles qui les avoient précédées, ainsi que celles qui les ont suivies. Nous détestons de tout notre cœur les scélérats auteurs des chagrins mortels qu'on a causés à votre amour et à votre sensibilité paternelle. Et vous, grande reine, digne fille de Marie-Thérese, et son émule dans l'adversité ; vous, si indignement outragée, si noirement calomniée et si cruellement persécutée, oubliez les maux que des ingrats vous ont causés ; soyez persuadée que les vrais parisiens n'y ont contribué en rien, ils vous respectent, vous aiment et vous chérissent tendrement ; que ne peuvent-ils pas, par la perte de leur vie et

624

l'effusion de leur sang, vous prouver combien vous leur êtes chere ! Cher Dauphin, aimable enfant, l'espérance de la France, recevez nos sinceres hommages : digne rejetton des Bourbons, vous êtes aujourd'hui l'objet de notre tendresse, et vous serez un jour le soutien de notre liberté, et vous ferez notre bonheur et celui de nos enfans.

Tels sont, grand roi, les sentimens du peuple de votre capitale ; tels sont ceux des vrais français de vos provinces. Ordonnez, sire, et vous serez d'autant plus ardemment obéi, que nous savons que vous nous aimez : que vous ne voulez que notre bien, et que vous ne commanderez rien qui ne soit juste et conforme à la bonté de votre cœur bienfaisant.